

Compte rendu du Conseil municipal du 06 juillet 2020

Nomination du secrétaire de séance : PORTIER Karine

A l'unanimité le procès-verbal du 26 juin est approuvé

Délibérations :

Les comptes administratifs et les comptes de gestions 2019 ont été votés à l'unanimité :

Budget Principal	Investissement	Fonctionnement
Recettes	110 363.89	542 968.32
Dépenses	96 584.28	434 490.99
Résultat de l'exercice	13 779.61	108 477.33
Report excédent budget boucherie dissous	400.00	6 551.48
Report clôture 2018	-19 401.48	92 648.70
Résultat de clôture	- 5 221.87	207 677.51

Budget Eau et Assainissement	Investissement	Fonctionnement
Recettes	28 902.93	105 222.16
Dépenses	16 821.25	111 618.48
Résultat de l'exercice	12 081.68	- 6 396.32
Report clôture 2018	209 575.30	37 235.05
Résultat de clôture	221 656.98	30 838.73

Budget Chaufferie bois	Investissement	Fonctionnement
Recettes	20 661.00	35 587.73
Dépenses	18 566.03	36 159.92
Résultat de l'exercice	2 094.97	- 572.19
Report clôture 2018	2 041.07	- 1 864.59
Résultat de clôture	4 136.04	- 2 436.78

Budget lotissement Jamet	Investissement	Fonctionnement
Recettes	0.00	0.00
Dépenses	0.00	0.00
Résultat de l'exercice	0.00	0.00
Report clôture 2018	-76 454.69	-3 772.33
Résultat de clôture	-76 454.69	- 3 772.33

Budget lotissement Chemin de la Ligne	Investissement	Fonctionnement
Recettes	186 020.26	0.00
Dépenses	188 846.42	18 600.82
Résultat de l'exercice	- 2 826.16	- 18 600.82
Report clôture 2018	- 90 592.71	- 53 681.54
Résultat de clôture	- 93 418.87	- 72 282.36
	-	-

Les budgets primitifs ont également été votés à l'unanimité :

Budget principal	Dépenses	Recettes
- Investissement	421 559.09	421 559.09
- Fonctionnement	648 910.89	648 910.89
Budget Eau et assainissement	Dépenses	Recettes
- Investissement	276 103.78	276 103.78
- Fonctionnement	142 685.63	142 685.63
Budget Lotissement Chemin de la Ligne	Dépenses	Recettes
- Investissement	111 335.18	111 335.18
- Fonctionnement	186 345.11	186 345.11
Budget Lotissement Jamet	Dépenses	Recettes
- Investissement	76 454.69	76 454.69
- Fonctionnement	85 330.00	85 330.00
Budget Chaufferie	Dépenses	Recettes
- Investissement	24 797.04	24 797.04
- Fonctionnement	39 695.27	39 695.27

Sur le budget principal il est noté qu'un virement de **89 677 €** de la section investissement à la section fonctionnement pour combler le déficit 2019 et honorer le remboursement du capital des emprunts.

Section investissement principales dépenses prévues :

- Terrain de pétanque 3 000 €
- Défibrillateur 3 000 €
- Extension éclairage public 5 000 €
- Rénovation de la cour et de la place de la mairie pour 185 000 € ce dossier sera subvention à hauteur de 80 %.

Section fonctionnement recettes et dépenses : il est notifié que suite à la crise sanitaire, les recettes de locations du gîte et de la salle des fêtes ont été diminuées, le conseil estime une baisse de 20 000 €.

Communauté de communes de la Sologne des Etangs PLUi:

Les élus référents à la communauté de commune pour participer à l'élaboration du PLUi sont :

- M MORAND Eric comme référent de la commune,
- M HIRON Patrick comme référent suppléant de M MORAND Eric

Ordures ménagères :

Il est rappelé que dans tous les points de collecte collectifs le tri doit être réalisé (ex : les moulins, la place de la mairie, le marché coutant etc...). Les verres et les journaux ne doivent pas être mis dans les contenaires vert ni jaunes, des points de tri sont à votre disposition Rue de la Vallée (près du cimetière).

Pour tout autre déchet, les déchèteries de Dhuizon et Neung sur Beuvron sont à votre disposition, il n'est plus nécessaire de prendre de rendez-vous.

Etang communal :

Nous vous informons que l'étang communal est ouvert depuis le 11 juillet. Les cartes de pêche peuvent être achetées au Bar des Etangs ou auprès de M CARRETTE 02 36 38 26 65

Date d'ouverture de la pêche 11 juillet 2020 à partir de 7 h00 Date de fermeture de la pêche le 21 novembre 2020 à 21 h 00
 Horaire de pêche autorisé 7 h 00 à 21 h 00

Carte à la journée habitant commune :	5 €	Carte à l'année habitant commune :	25 €
Carte à la journée habitant hors commune :	10 €	Carte à l'année habitant hors commune :	40 €

Gratuit pour tous les enfants de moins de 14 ans accompagnés